

Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

25, 26 mars, 1er avril et 1er juin 2021 - GRENOBLE

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques. Cette formation départementale vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé, et de vous questionner sur vos pratiques. La 3^{ème} journée sera particulièrement dédiée à l'échange de pratiques à partir des projets des participants.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'interroger sur leurs pratiques au regard de leur propre projet.
- Connaître et s'appropriier les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé.
- Découvrir les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé (représentations sociales, déterminants de la santé, participation des publics ...).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel ou en visio selon le contexte sanitaire.
Groupe de 8 à 12 participants.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas, des travaux de



LIEU

Agglomération grenobloise



PUBLICS ET PRÉREQUIS

Tous professionnels, élus, patients, ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les participants à la formation doivent avoir une idée de projet à venir ou un projet en cours.

Les publics du département de l'Isère sont prioritaires pour cette formation.



DURÉE & HORAIRES

3, 5 jours (23h45)
de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h
+ 1er juin de 9h15 à 12h45



FORMATRICES

Adeline MICHEL et Sophie LJUBINKOVIC,
Chargées de projets et d'ingénierie en promotion de la santé à l'IREPS ARA, délégation Isère.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

25, 26 mars, 1er avril et 1er juin 2021 - GRENOBLE



PROGRAMME

Jour 1

- La santé : nos représentations, les déterminants de la santé, les concepts clés.
- Présentation des projets des participants.
- Les étapes de la méthodologie de projet : vision globale + état des lieux.

Jours 2 et 3

- Suite des étapes de la méthodologie de projet : définition des objectifs, planification, mise en œuvre, évaluation, valorisation
- Mise en pratique avec les projets des participants

Jour 4 matin

- Retour d'expériences
- Evaluation de la formation

Renseignements pédagogiques

Adeline MICHEL : adeline.michel@ireps-ara.org

Sophie LJUBINKOVIC : sophie.ljubinkovic@ireps-ara.org

Renseignements administratifs

formation38@ireps-ara.org



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ : LES FONDAMENTAUX
25, 26 mars, 1er avril et 1er juin 2021 - Grenoble

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant
- Patient(e)
- Élu(e)

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 25 janvier 2021 à
IREPS ARA délégation Isère
23 avenue Albert 1er de Belgique
38000 Grenoble
Tél. 04 57 58 26 84
formation38@ireps-ara.org

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non Si oui, lequel ?

Description brève de votre projet (public cible, thème....) et son état d'avancement (idée, début de mise en œuvre...) :

.....
.....
.....

Nombre de participants limité à 12 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée, avec une priorité pour les acteurs isérois. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)